

La stratégie européenne de réduction rapide des déficits publics est-elle la bonne ? *

Par [Eric Heyer](#)

Dans l'absolu et au regard de la situation conjoncturelle, la réponse est clairement non ! Pourquoi ? Parce que de la même manière qu'un Plan de relance doit être mis en place lorsque la conjoncture se dégrade, pour lui venir en aide, la soutenir, une politique d'austérité doit être mise en place au moment où l'économie est sortie de la crise.

Or, tout nous laisse à penser, au regard des derniers chiffres économiques (croissance nulle au cours des trois derniers trimestres en France, hausse du chômage, ...) que nous ne sommes pas encore sortis de cette crise économique et que donc la politique d'austérité arrive trop tôt, qu'elle risque de rogner le peu de croissance qui reste et que donc elle retarde de quelques années la date de sortie de crise de notre économie.

Finalement cette politique d'austérité que beaucoup considèrent comme sérieuse serait également très partielle et partielle et conduirait à un déséquilibre, à un déficit encore plus grave que le déficit public en démocratie, je veux parler d'un déficit d'emploi qui induit un chômage de masse. Nous sommes donc en droit de nous demander si la priorité dans un pays aussi riche que la France est réellement de réduire les dépenses publiques au risque d'aggraver le sort des plus fragiles et de rendre encore plus difficile l'accès au marché du travail.

Si cette politique n'est pas adaptée, pourquoi donc le gouvernement français s'obstine-t-il dans cette voie ? Parce qu'il n'a malheureusement pas le choix et qu'il est pris au

piège des marchés financiers et de l'orthodoxie de la Commission européenne.

La stratégie adoptée par Bruxelles en 2010 impose à l'ensemble des Etats membres de revenir coûte que coûte et très rapidement à l'équilibre budgétaire. Et la France s'est engagée à respecter cette forte contrainte.

Dans ces conditions, être le seul pays à ne pas respecter son engagement aurait des conséquences dramatiques pour l'économie française qui se traduiraient en autres choses par une hausse des taux d'intérêt sur la dette publique française et rendrait notre endettement encore moins soutenable.

D'où vient alors cette obsession de Bruxelles à réclamer des plans de rigueur ? Celle-ci est nourrie par l'idée que les dépenses publiques, quelle que soit la conjoncture, sont inefficaces et qu'il faut réduire à son stricte minimum le poids de l'Etat dans l'économie.

Elle vient aussi de ce que les dettes sont vues comme la conséquence d'un laxisme budgétaire, alors qu'elles sont en réalité la conséquence de la crise. Les caisses des Etats ont en effet été fortement mises à contribution depuis 2008 : il a d'abord fallu sauver le système financier en renflouant les banques, puis on lui a demandé de soutenir l'économie parce que les défaillances de la finance avaient sapé la croissance et réduit les rentrées fiscales à peu de chagrin.

Une solution existe, elle se situe au niveau européen et cela depuis le début du déclenchement de la crise financière : en tant que puissance politique et économique, l'Union dispose des outils pour contrer les attaques des spéculateurs et empêcher que ne s'enclenche cette spirale récessive.

Ces outils sont :

- Premièrement, une action monétaire commune, qui permettrait à la Banque centrale européenne (BCE) de

- racheter la dette des Etats attaqués** ;
- Deuxièmement, une action budgétaire commune, c'est-à-dire la capacité des Etats membres à emprunter ensemble, autrement dit à la création d'eurobonds

Mais malheureusement la Constitution européenne en interdit explicitement l'usage, rendant inefficaces à terme les différentes tentatives européennes pour sortir de cette crise.

La seule solution viable passera par une révision de la constitution européenne, avec la création d'un gouvernement européen, d'eurobonds et d'un budget européen conséquent dont les ressources seraient assurées notamment par une taxe sur les transactions financières.

* Ce texte est issu d'une série de chroniques réalisées par Eric Heyer sur France Culture dans « Les carnets de l'économie ». Il est possible de réécouter ces chroniques sur [France Culture](#)

** Depuis cette chronique, la BCE s'est engagée à racheter sans limite la dette à court terme des Etats fragiles de la zone euro. Pour plus de détails sur ce programme de rachat de dette (OMT), le lecteur pourra se référer à ce [post](#).